



## UNION INTERPARLEMENTAIRE

### **Deuxième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies Point 50 de l'ordre du jour : Les technologies de l'information et des communications au service du développement (27 octobre 2009)**

#### **DECLARATION de l'Observatrice permanente de l'UIP, Madame l'Ambassadrice Anda Filip**

Monsieur le Président,

Les nouveaux modes de communication entre responsables politiques, institutions publiques et citoyens occupent une place croissante dans la gouvernance des sociétés modernes. Pour les parlements, malgré les progrès accomplis et les nombreuses expériences qui ont été menées, le rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'amélioration de la communication avec le public demeure une question non encore réglée. Si un certain nombre de parlements utilisent d'ores et déjà ces nouvelles technologies, il reste encore beaucoup à apprendre sur le meilleur emploi qui puisse en être fait pour associer concrètement les citoyens au processus politique.

L'expérience montre qu'il faut trouver de nouvelles façons d'aider les parlements des pays en développement. Certes, la mise en commun des connaissances entre les parlements est capitale, mais il faut par ailleurs coordonner davantage les efforts des parlements dotés de structures de pointe en matière de TIC qui sont à même de faire partager leurs connaissances techniques et de transmettre leur expérience aux parlements moins bien dotés.

De même, les pays en développement et les démocraties naissantes pourraient faire de grands progrès dans le domaine des TIC si les moyens financiers mis à disposition par les différents donateurs étaient mieux intégrés, suivant un cadre fondé sur des principes de bonne gouvernance, et si l'on tenait mieux compte de la nécessité de mettre en place des infrastructures solides, propres à réduire la fracture technologique entre les pays. Pour ce faire, il faut veiller à la qualité de la planification stratégique, à une gestion pointue des TIC et à une formation suffisante du personnel, mettre au point des systèmes élémentaires de gestion de la documentation et adopter des normes ouvertes.

Le Centre mondial pour les TIC au Parlement est le cadre établi par l'UIP et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU pour amener les parlements et les partenaires de développement à agir sur ces questions. J'aimerais pouvoir dire qu'il y a eu des progrès depuis mon intervention de 2008 devant la Commission. Toutefois, malgré des avancées notables, les difficultés restent nombreuses.

La prochaine édition du Rapport mondial sur l'e-Parlement, qui sortira en mars 2010, met à jour les premières informations répertoriées sur l'utilisation des TIC dans les parlements. Bien que les résultats de cette étude ne soient pas encore disponibles dans leur

intégralité, celle-ci devrait montrer certains progrès tout en confirmant un net retard des parlements de la plupart des pays en développement.

Lors de sa troisième réunion de haut niveau, en mars 2009, le Conseil du Centre mondial pour les TIC au Parlement a dressé une liste d'objectifs stratégiques sur le plan technologique susceptibles de contribuer au développement et à la démocratie et d'aider les parlements à gagner en efficacité et à jouer un rôle important dans la société de l'information.

Ces objectifs s'articulent autour de cinq idées forces qui répondent aux besoins d'orientation des politiques et aux exigences technologiques, comme suit :

- définir des politiques nationales et internationales pour mettre en place une société de l'information équitable et inclusive,
- renforcer les liens entre parlements et électeurs,
- renforcer l'égalité d'accès au droit et au processus législatif des pays,
- faire en sorte que les parlements du monde entier soient à même de se servir des TIC pour s'acquitter de leurs fonctions législative, de contrôle et de représentation,
- élaborer un programme d'assistance technique plus énergique et bien coordonné.

Chacun de ces objectifs s'accompagne d'une série de sous-objectifs précis et mesurables.

Ils seront examinés en détail et précisés à l'occasion de la troisième Conférence mondiale annuelle sur l'e-Parlement, qui aura lieu la semaine prochaine au Congrès des Etats-Unis, à Washington, sous les auspices de l'ONU, de l'UIP, de la Chambre des Représentants des Etats-Unis et du Centre mondial pour les TIC au Parlement. Cette conférence, qui rassemblera des législateurs et du personnel d'encadrement parlementaire de plus d'une centaine de pays, comportera une large gamme de réunions techniques et d'orientation. L'une de ces réunions qui portera sur la technologie et la gouvernance s'intéressera par exemple à l'incidence considérable qu'a eu sur les élections de plusieurs pays l'utilisation des nouveaux instruments de communication, tels que les médias sociaux, les sms et les courriels ciblés. On notera en outre que les parlementaires nationaux et régionaux adoptent progressivement ces techniques pour dialoguer avec les citoyens. Il apparaît clairement que les TIC aident les parlementaires (et les responsables publics en général) à mieux prendre en compte les préoccupations de leurs électeurs en ce sens qu'elles leur permettent de se tenir à l'écoute de leurs points de vue. Et la perception des citoyens quant à l'utilité, l'efficacité et la légitimité des institutions publiques et du Parlement devrait donc s'en voir modifiée.

Monsieur le Président,

Les dirigeants politiques représentés au Conseil du Centre mondial ont appelé « tous les parlements, organisations internationales et partenaires de développement à unir leurs efforts autour des mêmes objectifs stratégiques pour en faire des principes directeurs pour la communauté internationale afin d'aider les parlements du monde entier à jouer un rôle central dans la construction de la société du futur et à mettre à profit les technologies modernes pour se muer en institutions vraiment représentatives, transparentes, accessibles et efficaces ».

Pour ce faire, il faudra une action concertée qui commence tout juste à voir le jour et qui suppose une collaboration accrue entre parlements, une meilleure intégration des TIC avec les autres instruments d'appui et une coordination nettement plus importante entre fournisseurs. Avec le Centre mondial pour les TIC au Parlement, l'UIP travaille aux côtés du système des Nations Unies, des parlements et d'autres partenaires pour que cet

objectif devienne une réalité. Nous vous invitons à faciliter ce processus en validant les objectifs stratégiques que je vous ai exposés et en participant activement à leur mise en œuvre.

Je vous remercie.